

la nouvelle lettre

D")! c+! ,) ! #a ' , b#"ca+"&% : J. GARELLO
C&\$ \$ "***"&% Pa)"a")! : 0113 K 87909
ISSN : 1951-4727

N. 1098 , 3 -c! \$ b)! 2011

H! b &\$ a a")! 1,50 /



LE CHOMAGE, UN SCANDALE PUBLIC

Le public français a de quoi être scandalisé. Pourquoi bientôt 3 millions de chômeurs en France, représentant plus de 10 % de la population active, alors que les Allemands sont actuellement à 6,3 %, les Autrichiens à 4,1 % et les Luxembourgeois et les Hollandais à 4,7 % ? Pourquoi un jeune sur quatre sans emploi, un senior sur dix ? Pourquoi autant de chômeurs de longue durée ?

C'est bien un scandale public, et qui dure depuis bien longtemps ; ce n'est pas à mettre au débit de la crise, ni du gouvernement actuel. En matière de chômage, nous avons toujours cultivé l'exception française.

Mais le scandale est public à un autre titre : c'est que ce sont nos politiques, nos finances publiques, nos réglementations administratives, qui sont à l'origine de cette « exception ».

« Le chômage, un scandale public » : il y a maintenant quinze ans, l'ALEPS avait publié un document portant ce titre, à l'issue d'un colloque international où s'exprimaient entre autres Gary Becker, prix Nobel et Arthur Laffer, l'un des pères de la Reaganomics. Ce document dressait à l'époque un acte d'accusation des politiques économiques dites « de plein emploi ». Rien n'a changé : les gouvernements et les parlements successifs n'ont cessé d'appliquer la vieille recette keynésienne : soutenir l'emploi par la croissance, elle-même dopée par la dépense publique.

AU SOMMAIRE DU N°1098 :

EDITORIAL : Le chômage, un scandale public pp. 1-2

CONJONCTURE : Le Pacifique, coeur du libre échange pp. 3-4

SE PASSER DE L'ETAT : Privatiser les banques (1ère partie) p.5

ACTUALITÉ : Banques centrales : les pyromanes pompiers p. 6 - Chômage partiel : est-ce la solution ? p. 6 - Le candidat libre de plus en plus libéral p. 7 - S'abonner c'est voter p. 7

PORTRAIT : David Hume 1711-1767 p. 8

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40€)
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.
Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

Je constate hélas que depuis mercredi dernier, depuis la promesse des grandes banques centrales d'ouvrir les vannes monétaires, on renoue avec l'illusion inflationniste, à laquelle on attribue le double mérite et de créer des emplois et d'éponger les dettes publiques.

Il y a pourtant deux certitudes scientifiques, empiriquement et analytiquement étayées :

1° l'inflation est le sous-produit du laxisme monétaire ;

2° l'inflation n'a jamais résorbé le chômage, elle ne fait que l'aggraver.

« L'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire » : cette formule de Friedman est célèbre, et la plupart des économistes l'acceptent. Ce n'est pas la hausse du prix de l'énergie ou des matières premières, ni l'augmentation des salaires, qui déclenche une hausse générale des prix à la consommation, c'est l'accroissement de la masse monétaire en circulation sans rapport avec la croissance du produit : « trop de monnaie chassant après trop peu de biens » disait Keynes, pour une fois d'accord avec Friedman.

Mais Keynes s'accommodait de l'inflation, parce qu'elle s'inscrivait dans la politique de plein emploi qu'il préconisait. La base de la politique : le niveau de l'emploi dépend du dynamisme de la dépense. Dépensez plus et vous vous enrichirez : quel programme ! Si les particuliers n'ont pas assez d'argent pour absorber la production, qui risque donc de péricliter, le gouvernement dépensera à leur place. Où trouvera-t-il l'argent ? En le faisant fabriquer par la banque centrale. La relance de l'activité grâce à l'argent facile : c'est à nouveau à la mode.

Cette politique est pourtant vouée à l'échec. Les revenus artificiellement créés par la distribution de la manne publique n'ont aucune contrepartie réelle. La séquence n'est pas des revenus vers la production, mais de la production vers les revenus : tout pouvoir d'achat nouveau naît d'une valeur ajoutée, l'offre crée la demande (c'est la loi de Say). Donc la vraie question posée par le chômage est celle-ci : pourquoi l'offre est-elle insuffisante ? Quels sont les obstacles au développement de la production ? D'une part, certaines entreprises ne sont plus adaptées aux indications du marché, leurs profits diminuent, puis la masse salariale, puis les effectifs. Aider ces entreprises c'est les dispenser de s'adapter et c'est créer à

terme un chômage encore plus important. D'autre part, ce développement peut être bloqué par la fiscalité et la réglementation, qui dissuadent les entrepreneurs d'en faire davantage, car le coût s'élève avec la réglementation (notamment la rigidité du marché du travail) et le rapport diminue avec la fiscalité sur les résultats, sur l'épargne et sur le patrimoine.

On en vient ainsi à comprendre pourquoi ce sont les pays les plus inflationnistes qui s'enfoncent le plus vite et le plus longtemps dans le chômage : de l'argent facile pour tout le monde, mais qui ne débouche sur aucune création de richesse. Ce phénomène a été observé sous le nom de « l'inversion de la courbe de Phillips » : cette courbe bâtie au départ par un keynésien montrait une corrélation positive entre inflation et emploi, puis, au fil des ans, est apparue la relation inverse : plus d'inflation égale moins d'emplois.

La conclusion est évidente : il faut libérer les entreprises, et leur permettre d'accéder facilement à l'épargne et au travail dont elles ont besoin, et il faut encourager non seulement les entrepreneurs, mais aussi les autres acteurs de la production, à en faire davantage en leur laissant la plus grosse part de leurs gains au lieu de le prélever pour des impôts ou des cotisations sociales. « Travailler plus pour gagner plus » ? Exactement. Mais on ne se tient pas à la recette.

Pourtant elle est simple, et elle réussit à coup sûr.

Elle est simple : assouplir le marché du travail, encourager et détaxer l'épargne, diminuer la progressivité de l'impôt, diminuer la dépense publique en réduisant le périmètre de l'Etat.

Elle réussit à coup sûr, comme le prouvent les statistiques de l'emploi chez certains de nos voisins et concurrents européens.

Le scandale, c'est de refuser de lutter réellement contre le chômage.

Et un scandale tout aussi révoltant est de demander aux banques centrales de fabriquer encore plus de monnaie ; c'est condamner au chômage des millions de salariés français, et condamner des millions de consommateurs et d'épargnants à voir leur pouvoir d'achat ruiné par l'inflation.

Oui, le public a raison : c'est un scandale. Il doit aussi savoir pourquoi.

Jac(, ! * Ga)! ##&

De l'Atlantique au Pacifique

En France la campagne tourne largement autour du thème de la « démondialisation », à la gauche de la gauche, ou de la préférence nationale, à la droite de la droite. Entre les deux, on n'ose pas parler vraiment de protectionnisme, mais on explique qu'il faut mettre fin aux distorsions de concurrence, lutter à armes égales, ici faire chuter l'euro, là ajouter une TVA « sociale » à visée protectionniste. Certes, c'est du protectionnisme soft, mais on comprend à demi-mot de quoi il s'agit.

En revanche, à l'étranger, le salut est souvent cherché dans une plus grande ouverture des frontières. On y estime que le développement des échanges internationaux est bon pour la croissance et protège contre l'inflation, et on a compris que les entreprises doivent s'adapter sans cesse, stimulées par le vent du grand large, pour le plus grand bénéfice des consommateurs.

C'est particulièrement net dans la zone Pacifique, où les Etats-Unis font délibérément le choix de la plus large ouverture aux échanges mondiaux, et se tournent de plus en plus vers la zone Pacifique, alors que traditionnellement et historiquement ils regardaient du côté de l'Europe.

La première raison en est l'attractivité d'une zone au dynamisme économique considérable, si on songe aux 9% de croissance de la Chine cette année ou au dynamisme du Vietnam, comme des fameux dragons d'Asie du Sud-est. Cela fait longtemps que le centre économique du monde s'est déplacé peu à peu du pourtour Atlantique vers le pourtour du Pacifique. Aux Etats-Unis, le centre de gravité est en train de basculer vers la Californie et la côte Ouest.

Une autre raison est le Président Obama lui-même. Il a souvent évoqué son histoire personnelle : il est né en plein Pacifique,

à Hawaï, il a vécu en Asie, et a maintes fois raconté qu'il se sentait plus d'affinités avec cette région du monde (« ma propre vie est une partie de cette histoire » disait-il en 2009), plus qu'avec l'Europe « étrangère à son histoire » ; les amabilités de circonstances lors du G20 de Cannes n'y changent rien. « Le Pacifique a contribué à forger ma perception du monde » disait-il encore en 2009 à Tokyo.

L'APEC et le libre-échange

Il y a maintenant 22 ans (en 1989) a été créée l'APEC, qui regroupe 21 pays du pourtour Pacifique, de la Russie aux Etats-Unis, de la Chine au Chili, du Japon à l'Australie, du Canada au Vietnam, etc. Ce n'est pas rien et il y a là plus de la moitié de la population, de la production ou des échanges mondiaux. Il y a surtout de nombreux pays émergents, à la croissance hyper rapide, capables d'entraîner dans leur sillage tous ceux qui ont compris que l'avenir économique du monde se jouait là, et qu'il ne servait à rien de ressasser les gloires passées de l'Europe quand on ne peut pas s'adapter à la mondialisation.

Tous les pays membres de l'APEC ont compris que leur avenir passait par des échanges commerciaux croissants et donc par une libéralisation accrue. Les négociations mondiales sur le libre-échange (le cycle de Doha de l'OMC) sont en panne depuis des années. L'APEC veut donc avancer, au moins dans sa zone. Les choses ne sont pas simples, en raison de la multitude d'accords bilatéraux, voire d'accords régionaux, constituant un véritable puzzle, mais aussi de la rivalité américano-chinoise dans la région sur le plan militaire et diplomatique, même si l'Amérique a besoin des financements chinois de sa dette publique et la Chine des débouchés de ses produits aux USA.

En 2010, l'APEC a confirmé sa volonté de créer à terme une immense zone de libre-échange regroupant les 21 pays membres, qui ont communément déclaré que le développement de la liberté des échanges favorise l'intégration économique régionale et sera un facteur majeur de croissance. Toute tentation protectionniste, même pour les pays les plus déficitaires, a été clairement exclue. Il a été surtout question de réduction des tarifs douaniers et de facilitation des échanges. Déjà, entre 1989 et 2008 la moyenne des taxes douanières est passée de 16,9% à 6,6% et le mouvement se poursuit, en dépit d'obstacles encore nombreux.

L'Union à douze

En attendant la zone de libre-échange commune aux 21 membres de l'APEC, les Etats-Unis viennent de proposer une première étape, lors du dernier sommet de l'APEC qui vient de se tenir à Hawaï. Réaffirmant que « les Etats-Unis sont une puissance du Pacifique et ils y sont pour de bon », Obama a proposé une vaste zone de libre échange entre 9 pays de la région, Australie, Brunei, Chili, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam et Etats-Unis. Non seulement la proposition a été acceptée dans l'enthousiasme par les pays concernés - contraste frappant avec l'ambiance lugubre de Cannes - mais encore, contre toute attente, le Japon, laissant de côté son protectionnisme agricole et contre l'avis du lobby de ses paysans, a annoncé son adhésion à cette zone de libre-échange. Il en a été de même pour le Canada et le Mexique, soit 12 pays en tout sur 21. « L'objectif, a précisé Obama, est de parvenir l'année prochaine au texte juridique d'un accord complet ». Ces 12 pays représentent 800 millions de consommateurs et 40% de l'économie mondiale : leur poids est bien supérieur à celui de l'Union européenne.

Certes, la Chine n'y est pas encore, car les démocrates américains ont poussé à inclure dans l'accord des clauses écologiques ou sociales, écartant de facto certains pays émergents, mais ce premier pas vers une vaste zone de libre-échange du Pacifique n'en demeure pas moins décisif. D'ailleurs la Chine a aussitôt déclaré qu'elle était favorable à tout ce qui peut développer le libre-échange en Asie, y compris le TPP (Partenariat Trans-pacifique). Cela ne veut pas dire que tout est réglé, car la Chine continue à manipuler la valeur du Yuan et ne respecte toujours pas la propriété intellectuelle.

Les Américains veulent-ils prendre pied dans les pays concernés pour contenir l'expansion chinoise ? Cette lecture des récents accords a souvent été faite en Europe. Sans doute la rivalité entre les deux géants économiques n'est-elle pas négligeable. Cependant, le libre-échange dans la zone est peut-être l'une des sorties de crise pour les Etats-Unis. C'est ce qu'a affirmé Obama. Pour relancer la croissance américaine, le keynésianisme et les poisons de la relance budgétaire et monétaire ont prouvé leur impuissance et leur nocivité. A la différence de ce qui s'est passé dans les années 1930 et de ce que recherchent aujourd'hui certains gouvernements européens, les Etats-Unis veulent écarter la tentation protectionniste.

Le commerce mondial, vraie sortie de crise

Peut-on éliminer totalement le protectionnisme au niveau mondial ? Le cycle de négociations de Doha a été mis entre parenthèse au prétexte de la crise, comme si le libre-échange était le problème, alors qu'il est une partie de la solution. Bien que les négociations piétinent depuis dix ans, la conférence de Doha doit reprendre au niveau ministériel le mois prochain et les prévisions les plus sérieuses indiquent que si un accord était trouvé, sur l'agriculture, problème majeur, et sur les questions industrielles en suspens, on pourrait assister à une hausse annuelle des exportations mondiales de 230 milliards de dollars et une augmentation du PIB mondial de 80 milliards. Et davantage encore si l'accord s'étendait aux services.

De telles perspectives sont soigneusement cachées aux Français. On leur raconte que tous leurs malheurs viennent des délocalisations, de la concurrence truquée des pays émergents ou de leur absence de protection sociale. En fait, les malheurs viennent du refus absolu des véritables réformes. Le commerce international devrait être un puissant stimulant pour nous adapter ; c'est un facteur de croissance, une aubaine pour les consommateurs, c'est enfin un facteur de paix et de développement. Qui dira la vérité aux Français ? Pour l'instant, on flatte le nationalisme, et on met en cause « l'invasion de notre pays par les produits étrangers ». Avoir un bouc émissaire, c'est tellement mieux pour excuser ses propres faiblesses !

Jean-Yves Naudet

SE PASSER DE L'ETAT : Sur la lancée de l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie, cette rubrique se propose de présenter les solutions alternatives au tout-Etat. Dans les précédentes Lettres, nous avons traité de l'enseignement, de l'Université, de la protection sociale (santé et retraites), du logement social et des « services publics à la française ». Mais quid de la finance et de la monnaie ?

PRIVATISER LES BANQUES (1ère partie)

Jacques Garelo

Finance privée, monnaie publique

Il est habituel de situer les activités financières et bancaires dans le secteur privé, tandis que battre monnaie serait un droit régalien sous bonne garde du monopole de l'Etat. Ces deux affirmations sont contestables : d'une part, banques et finances ne sont pas livrées au « tout-marché » ; d'autre part, la monnaie a été créée et a circulé pendant des siècles sans intervention de l'Etat, les banques centrales publiques n'apparaissant qu'au 19ème siècle, et n'étant pas très performantes depuis lors.

Privatiser les institutions financières

Beaucoup d'institutions financières, notamment en France, sont la propriété ou l'émanation directe de l'Etat. Par exemple, le premier « investisseur institutionnel » de France est la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Son statut est celui d'une administration publique, et elle draine tous les fonds placés sur les livrets A des Caisses d'Epargne (elles aussi aux mains de l'Etat) et même des banques « privées » soumises ainsi à une « ponction » dont elles se passeraient bien. L'épargne française est ainsi affectée à des priorités définies par les gouvernants. Une vraie privatisation impliquerait que l'épargne soit mise dans le circuit marchand, utilisée à des investissements rentables, sous la responsabilité de banquiers eux-mêmes responsables vis-à-vis de leurs clients et de leurs actionnaires. Les dirigeants et administrateurs des grandes banques ne seraient plus recrutés parmi les hauts fonctionnaires inspecteurs des finances ayant fait une partie de leur carrière dans les cabinets ministériels. On en finirait ainsi avec le gaspillage des fonds (dont l'illustration est donnée par le « Fonds Stratégique d'Investissement », créé pour répartir les 35 milliards d'euros collectés dans le « grand emprunt » de 2010).

Libérer et responsabiliser les banques

Les pouvoirs publics exercent sur les banques une réglementation pesante. De longue date,

les Etats ont voulu contrôler le marché des crédits, estimant que la concurrence et la rentabilité n'étaient pas efficaces. Un cartel mondial, organisé entre gouvernements et grandes banques dans le cadre de la Banque des Règlements Internationaux a imposé des règles de gestion de plus en plus contraignantes (Bâle 1, 2 et maintenant 3). Les banques ont été obligées d'accroître leurs fonds propres, et le résultat en a été une forte concentration du secteur bancaire, jusqu'à ce que les banques soient devenues « trop grosses pour faire faillite ». Le sentiment d'impunité des grands banquiers, parce qu'ils se mettaient en règle avec la réglementation, les a poussés à abandonner la vigilance et la sélection indispensables à ce métier. C'est la raison essentielle de la crise financière de 2008, et on n'en sort pas en renforçant une réglementation déjà nuisible. Il faut au contraire laisser jouer la concurrence jusqu'à l'élimination du marché de banques qui s'engagent dans des opérations à la fois spéculatives et perdantes, pour faire survivre de vrais banquiers privés, attentifs à la rentabilité à long terme. Mais la vision à long terme est-elle possible quand varient sans cesse la législation et la fiscalité des Etats ?

Les banques centrales, caches misères

Comme les banques « de second rang » sont incapables de faire leur métier correctement, il ne leur reste plus qu'à rechercher un « prêteur en dernier ressort ». Ils se tournent alors vers l'Etat, qui lui-même désargenté, se tourne vers la Banque Centrale pour refinancer des crédits bancaires sans valeur et redonner aux banques les liquidités dont elles ont besoin. Une privatisation de la finance exige donc la rupture entre la finance et la monnaie émise par la Banque Centrale. Mais cette rupture n'est guère possible tant que la monnaie est entre les mains de Banques Centrales, elles-mêmes entre les mains de l'Etat. Reste alors à privatiser la monnaie...

BANQUES CENTRALES : LES PYROMANES POMPIERS

L'accord passé mercredi entre banques centrales et FMI a de quoi surprendre

Les bourses ont été enthousiastes. Les défenseurs de l'euro sont rassurés. Les actions des banques ont bondi. Les banques centrales ont décidé de secourir les banques européennes en panne de liquidités, et notamment en panne de dollars.

Il faut dire que le montage a été bien conçu. Les pays malades de la dette souveraine, France en tête, ont fait pression sur la Banque Centrale Européenne pour qu'elle fournisse des euros à ceux qui en avaient besoin. La BCE a bien accepté de racheter quelques obligations émises par les Etats en difficulté, mais sous la pression des Allemands et de quelques autres elle s'est refusée de devenir le « prêteur en dernier ressort » : pas question de faire tourner la planche à billets pour éponger les dettes souveraines. Puisque la BCE n'acceptait pas de « faire preuve de solidarité » et s'abritait derrière ses statuts, on a créé le Fonds Européen de Stabilisation Financière (FESF), paradoxalement alimenté par des contributions d'Etats...endettés. L'affaire n'est pas allée très loin, le club des fauchés n'a réuni que quelques centaines de milliards vite absorbés et il s'en sort par une pirouette : il ne rembourse plus les dettes souveraines, il les garantit vis-à-vis d'éventuels investisseurs - absents à ce jour.

Heureusement on vient de sortir de l'impasse. Dix banques centrales (Etats-Unis, Angleterre, Canada, Japon, Suisse et BCE) ont décidé d'organiser avec le concours de la Réserve Fédérale américaine une série d'accords

d'échanges de devises. Ces opérations sont des « swaps » : la FED recevra des autres banques centrales leurs devises (livre sterling, dollar canadien, yen, franc suisse et euro) et leur versera sur-le-champ l'équivalent en dollars US. A terme, les banques étrangères remboursent la FED et récupèrent leurs devises moyennant un taux qui rémunère le service de liquidité rendu par les Américains. L'accord passé mercredi prévoit que ce taux sera abaissé de 0,5 %, ce qui rend la liquidité dollar moins chère, et que le montant des avances est illimité. C'est dire que si nécessaire, la FED émettra encore davantage de billets verts, au point où elle en est elle peut encore brader sa monnaie. La BCE recevra donc des dollars qu'elle pourra prêter aux banques européennes à un taux inférieur à celui du marché des liquidités.

Dans l'affaire, on ignore trois choses : la quantité de dollars qui sera ainsi libérée, la réaction des banques européennes, et surtout la capacité des dites banques à rembourser avant 2013.

Mais le plus surprenant est ceci : il n'y aurait jamais eu de crise financière si les banques centrales en question, et surtout la FED, n'avaient pas pratiqué depuis dix ans une politique d'argent facile en abaissant artificiellement les taux et en gonflant exagérément la masse monétaire. Elles ont allumé l'incendie, maintenant elles veulent l'éteindre. Mais le problème est-il celui des liquidités en dollars ou celui des dettes souveraines ? Le feu est toujours à la maison Europe.

Le gouvernement cherche dans le chômage partiel un moyen de limiter le chômage chronique. Cette démarche traduit une certaine prise de conscience : le chômage vient de la rigidité du marché du travail. Le chômage partiel peut introduire un peu de flexibilité.

Le chômage partiel est déjà pratiqué par des entreprises en difficultés passagères, mais les heures ou jours chômés sont en grande partie à charge des salariés : pas de travail, pas de salaire. Le gouvernement propose un système qui ne serait plus ponctuel, mais durable, et dans lequel les chômeurs partiels seraient indemnisés. De la sorte, les entreprises ne seraient pas obligées de maintenir un personnel qu'elles ne pourraient payer faute de débouchés, ni de licencier purement et simplement les salariés en sur-effectifs.

Une fois le mauvais cap passé, les chômeurs reviendront travailler. Entre temps ils auront été indemnisés, et ils auront toujours su qu'ils retrouveraient l'emploi temporairement perdu.

Ce projet n'évite pas deux écueils. Le premier c'est qu'il faudra une autorisation administrative préalable pour accéder à cette disposition : même si l'on prévoit des procédures rapides et souples, n'est-ce pas un retour à l'autorisation administrative de licenciement, heureusement supprimée en 1986 ? Le second c'est qu'on reste dans une logique de « traitement social du chômage » : il vaudrait mieux s'attaquer aux racines du chômage qu'en neutraliser les effets sociaux les plus dramatiques.

LE CANDIDAT LIBRE DE PLUS EN PLUS LIBERAL

Le site de ce mystérieux « candidat libre » propose la flat tax

Dans une précédente Nouvelle Lettre nous vous avons fait part d'une heureuse découverte : celle du site www.lecandidatlibre.fr où un candidat aux élections présidentielles, qui garde l'anonymat pour l'instant, propose un programme en 7 points, particulièrement attractif pour les tenants du libéralisme : aurions-nous la chance de voter enfin suivant nos convictions ?

Toujours est-il que le mystérieux candidat se fait de plus en plus précis et, après avoir plaidé pour les bons scolaires (ou chèques éducation), le voici prosélyte de la flat tax, impôt à taux unique. Son slogan est simple : un même taux pour tous, un même taux pour tout, un même taux pour toujours.

Un même taux pour tous : le candidat part en guerre contre la progressivité, les privilèges et niches, dont il souligne et l'injustice et la nocivité pour la croissance et l'emploi.

Un même taux pour tout : c'est un aspect de la flat tax rarement évoqué en France (sinon dans le livre co-édité par l'IREF et Contribuables Associés, et préfacé par Jean Philippe Delsol et Pierre Garelo), puisqu'il s'agit d'appliquer le même taux à tous les prélèvements fiscaux, qu'il s'agisse des impôts directs ou indirects, nationaux ou locaux, etc. L'avantage est de simplifier le calcul et la perception des impôts, et de supprimer l'accumulation de taxes, droits d'accises, contributions, de nature à découper le contribuable en rondelles.

Un même taux pour toujours : l'instabilité de la loi fiscale est un obstacle à tout projet sérieux sur le long terme : les entrepreneurs, les épargnants, les retraités, ne savent pas de quoi demain sera fait. Certaines dispositions sont même rétroactives !

A nos yeux, ce site mérite donc le voyage. Il tranche avec la médiocrité de la campagne à ce jour. Allez donc sur www.lecandidatlibre.fr !

S'ABONNER C'EST VOTER

Un abonnement à la Nouvelle Lettre est une façon de participer à la campagne

Depuis le dernier numéro de cette Lettre, j'invoque le droit de la nation (de l'argenterie leclora! e! d.am(liorer no!re p"blica!ion. Vo" me pardonnere% ce!!e in i lance, mai je #o" en doi l.e\$plica!ion.

Il ne s'agit pas seulement de la solidarité (financière) de notre hebdomadaire, bien que ce soit "n gage de prénier!. Le p"r b(n#ola! e ! pr(en! dan le rang de no!re r(dac!ion, encore fa"!-il q".il ai! po"r r(compen e la confiance de ce"\$ q"e no" no" effor'on de er#ir.

Il s'agit "r!o"! de donner & ce"\$ q"i le d(iren! l.occa ion d."n engagement! ci#iq"e q"i e ! a" moin a" i impor!an! q"e de me!!re "n b"lle!in dan "ne "rne - f*!-ce "n b"lle!in blanc. + Aide-!oi le ciel !.aidera , : ce!!e ma\$ime .adre e a" i a"\$ homme e! femme de bonne #olon!(q"i ne !ro"#en! pa dan le d(ba! poli!iq"e ac!"el le id(e de liber!(e! de re pon abili!(a"\$q"elle il on! a!!ach(, e! q"i n.a!!enden! rien po"r l.in !an! d."n homme o" d."n par!i pro#iden!iel.

Je "i per "ad(dep"i de ann(e q"e la ol"ion d" mal fran'ai n.e ! pa dan la cla e poli!iq"e, q"elle q".elle oi!, mai dan la oci!(ci#ile, q".on

appelai! jadi la + majori!(ilencie" e , mai q"i !end malhe"re" emen! & de#enir la + minori!(ilencie" e ,, !an! le e pri! on! !(!romp(e! corromp" par pl" ie"r d(cennie inin!erromp"e d.E!a! pro#idence e! de ociali me, o"#er! o" rampan!.

Se re!ro"#er a" co"r d."ne rencon!re hebdomadaire, di c"ler a#ec no proche de ce q"e no" in pire l.ac!"ali!(poli!iq"e, (conomiq"e e! ociale, con#aincre a"!o"r de no" en di an! la #ri!(: #oil& faire oe"#re "!!e e! concr)!e. On ne ai! i le re!omb(e eron! imm(dia!e e! loin!aine , pe" impor!e, l.e en!iel e ! de !(moigner, de re !er fid)le a"\$ principe d."ne oci!(de liber!(de ac!e e! de digni!(de per onne .

Elargir no!re + r(ea" ocial ,, c.e ! "ne mani)re po"r #o" de par!iciper & la campagne e! de #o!er, c.e ! "ne fa'on d.a "mer #o re pon abili!(e! d.aller #er le a"!re po"r le"r faire par!ager l.e poir lib(ral.

Jacq"e Garelo

Le b"lle!in d.abonnemen! e ! join! & l.en#oi de ce!!e Lettre

La rubrique « Portrait » propose des fiches pédagogiques sur les grands penseurs, dont les idées mènent encore le monde – dans des directions opposées sans doute. Ces fiches permettront peut-être d'améliorer le niveau de culture des jeunes, condamnés à la pensée unique par l'Éducation Nationale. Après 26 économistes, voici une galerie de 25 philosophes qui s'est ouverte avec Platon, Aristote, Cicéron, Augustin d'Hippone, Grégoire VII, Thomas d'Aquin, Machiavel, Jean Bodin, Grotius, Descartes, Hobbes, Locke, Pascal et Leibnitz.

Les Lumières Ecossaises

Comment expliquer les phénomènes sociaux et l'état d'harmonie et de justice qui peut exister dans une société ? La réponse a été recherchée dans la raison humaine, elle-même sous-produit d'un ordre immanent, d'un plan de Dieu, ou dans la nature de l'homme et des droits fondamentaux qui lui sont attachés. Sans doute plus proche de Locke et des théoriciens du droit naturel, Hume choisit pourtant une autre voie : celle de l'expérience sociale, celle de la recherche par les hommes de règles de nature à apaiser leurs relations. On désigne souvent par « Lumières Ecossaises » cette rupture avec le dogmatisme des rationalistes et des jusnaturalistes : rien n'est a priori connu ni planifié, l'ordre social se construit de façon spontanée et imparfaite, à travers un processus d'essais et d'erreurs. Hume, écossais tout comme Ferguson, Hutcheson et Adam Smith, apporte une lumière nouvelle sur la philosophie sociale. Il s'inscrit dans le prolongement de l'école de Salamanque du XVI^{ème} siècle et annonce les libéraux actuels, et notamment Hayek.

La convention : un accord implicite et évolutif

« Les phénomènes sociaux sont les résultats inattendus des actions volontaires des individus ». Cette phrase de Ludwig von Mises traduit parfaitement la démarche de Hume : à partir des choix individuels s'organise peu à peu une société viable. Hume explique le processus. Il faut partir de l'individu : il est démuné et dépend des autres pour satisfaire ses besoins. Cette dépendance trouve déjà une première réponse : la famille, qui crée la solidarité et protège grâce à la division des activités. Mais la famille n'est que l'embryon de la société. Pour élargir la protection et la division va naître la convention. La convention n'est pas un contrat, ses termes ne sont ni écrits ni précis, c'est une simple manière de vivre ensemble, qui « convient » à ceux qui la pratiquent. Cependant, il y a une condition préalable à la convention : que chacun s'abstienne de la possession d'autrui. Sans doute certaines passions peuvent-elles pousser les hommes à utiliser des « expédients », à recourir à la spoliation, mais cette recherche d'un résultat immédiat et injuste détruit à terme

la société, car plus aucune convention ne sera possible désormais. La convention ne détruit pas les passions, mais elle les force à s'orienter vers un comportement juste.

La justice procédurale et l'état de droit

La justice chez Hume ne se mesure pas aux résultats obtenus. La convention peut déboucher sur des situations individuelles plus ou moins heureuses, et les passions renaissent parfois au vu des conséquences. La convention ne se mesure pas à son utilité immédiate (c'est une erreur de soutenir que Hume annoncerait Bentham) ; elle est utile parce qu'elle est conforme à un principe : celui du respect de la règle qui l'a rendue possible. Cette règle, c'est la propriété, et la stabilité de la possession. Dès lors qu'une convention est conforme à la règle, elle est juste.

L'ordre spontané qui s'établit dans la société à travers les conventions ne doit pas être perturbé par les atteintes à la propriété individuelle, et la possession ne peut être perturbée par des expédients, elle doit être stable. Mais le respect de la possession d'autrui n'exclut pas le transfert de celle-ci, pourvu qu'il soit volontaire. Propriété, stabilité de la possession et respect des obligations définissent ainsi l'état de droit, garant de la justice.

Droit et législation

La justice règne spontanément dans une société fondée sur la convention. A la limite il n'y aurait pas besoin d'Etat, ni de contrainte publique pour instaurer l'état de droit nécessaire aux conventions. Cet « état de nature » serait simplement précaire. Hume admet donc l'existence d'une législation, mais elle n'est en rien à l'origine du droit, elle n'est là que pour expliciter le droit, pour veiller à « une plus stricte application de la justice ». Le droit est antérieur à la législation, qui est une sorte de bien public, donné par l'Etat en partage à tous les membres de la société. Nul doute que les Lumières Ecossaises inspireront Bastiat quand il dénoncera le terrorisme législatif de Rousseau. Hume annonce la philosophie des libéraux autrichiens contemporains. Hayek titre son ouvrage majeur « Droit, Législation et Liberté ».

